

Règlement de manoeuvre de l'Artillerie

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Règlement de manoeuvre de l'Artillerie : Approuvée le 7 Août 1946 . 2° série . Titre X, Tir, Instruction générale sur le tir de l'Artillerie. (ART. 201)

Adresse bibliographique : Paris Limoges Nancy : Ch. Lavauzelle et Cie, 1957

Description matérielle : 1 vol. (XXIII-345 p.) ; 21 cm

Autre variante du titre : [Tir.]

[Instruction générale sur le tir de l'Artillerie. (ART. 201).]

Note sur les index, extrait, citations publiés séparément : Mise à jour conformément aux modifications prescrites par la notice sur le pointage des matériels d'artillerie et aux Modificatifs n°s 1, 2 et 3

Sujet(s) : ART. 201

Artillerie, Tir

Tir, Artillerie